

DANIEL DUVAL ■ Mort hier des suites d'une longue maladie, le comédien avait vécu son enfance près de Moulins

Le film de sa vie dans le Bourbonnais

Quand Daniel Duval revenait dans la région moulinoise, ce n'était pas du cinéma. Il aimait passionnément le Bourbonnais où il avait passé une enfance à la fois heureuse et douloureuse racontée dans *Le temps des porte-plumes*.

Antoine Delacou

Daniel Duval n'hésitait jamais à franchir les 300 km séparant Paris où il vivait, de la région moulinoise où il avait vécu dans les années cinquante. Mais lors de ses fréquents déplacements dans ce Bourbonnais qu'il aimait viscéralement, il empruntait un chemin beaucoup plus long. Le chemin de la mémoire.

Ramassé sur les trottoirs de Paris

Ses retours aux sources sur sa terre d'adoption lui permettaient de remonter le fil de sa vie. De se remémorer les souvenirs de son enfance dans l'Allier où, à l'âge de 9 ans, il avait été placé par l'Assistance publique dans une famille d'accueil, chez Gustave et Cécile Queneville, près de La Chapelle-aux-Chasses et Paray-le-Frésil.



DERNIÈRE SÉANCE. Daniel Duval, 68 ans, revenait régulièrement dans le Bourbonnais où, placé dans une famille d'accueil à la campagne, il avait passé une partie de son enfance. Ici en 2012 au cinéma de Moulins, dont il était le parrain, lors de l'avant-première de *Beau Rivage*, un film de Julien Donada qui lui a offert l'un de ses derniers rôles sur grand écran. ARCHIVES PHILIPPE BIGARD

Cette enfance bourbonnaise à la fois heureuse et douloureuse, qui avait façonné son tempérament d'écorché vif, le comédien et réalisateur avait mis des années avant d'oser la porter sur le grand écran dans *Le temps des porte-plumes* (2006), son film au puissant parfum autobio-

graphique. « Pippo », le héros de son long-métrage (650.000 entrées), c'est le gamin qu'il était quand l'Assistance l'avait ramassé sur l'expédier dans la ferme des Queneville. Une blessure terrible. Une seconde naissance, aussi. Quand Duval revenait à

Moulins, il redevenait d'ailleurs tout simplement « Daniel », l'enfant du pays. Le comédien pouvait alors parler librement, avec une infinie tendresse, de son père de substitution. « Le Gustave », comme il l'appelait. Plus précieux que tout à ses yeux, c'est Gustave Queneville

qui lui avait appris à écouter le chant des oiseaux le long de l'Acolin : « Tout ce que j'ai de bien en moi, c'est lui qui l'a mis ».

Daniel Duval avait aussi appris à devenir un saulard, un gangster, un voyou. Des personnages de méchants ou de per-

dants qu'il campait comme personne au cinéma avec son visage buriné par l'existence, son regard ténébreux et sa voix enrouée de nicotine.

Le temps des porte-plumes comme une thérapie

Il faut dire qu'il avait bien cramé la vie. Désintoxiqué de la drogue dure pour sombrer dans l'alcool... Et puis, *Le temps des porte-plumes* était arrivé comme une thérapie : « Il fallait que ça sorte, maintenant je me sens bien : plus de drogue, plus d'alcool et même plus les Gitane », confiait-il à *La Montagne* en 2009.

Depuis, avec pour addition de longues balades dans ses souvenirs de gosse, Daniel Duval continuait régulièrement à cheminer dans le Bourbonnais, vers Moulins, La Chapelle-aux-Chasses et l'Acolin.

Là où étaient son enfance et ses racines, ses peines et ses joies. ■

ÉCONOMIE

Un référent unique en Auvergne pour les investisseurs



RUI. Frédérique Gomez Rouanet. PHOTO JÉRÉMY FULLERINGER

Chaque région est désormais dotée d'un référent unique pour les investisseurs (RUI). Pour l'Auvergne, il s'agit de Frédérique Gomez Rouanet.

Après les CRP (commissaires au redressement productif), les RUI. Cette nouvelle création d'Arnaud Montebourg participe du même objectif : favoriser les investissements industriels en France.

La consigne donnée par le ministre du Redressement productif à ses troupes est de se « mettre en mode projet ». Comprendre : tout faire pour favoriser les projets d'investissement manufacturiers. Le seuil d'intervention fixé

aux nouveaux RUI est de trois millions d'euros.

C'est peu pour un véritable investissement industriel, beaucoup s'agissant d'une implantation de service. L'objectif national fixé par le ministère est, précise Frédérique Gomez Rouanet, d'arriver à « mille décisions d'investissement favorable par an, dont trois cents en primo investissement ».

En région, le rôle des RUI est de faciliter les démarches des investisseurs, « en liaison avec le Conseil régional, l'Agence régionale de développement et la Datar, afin de fluidifier la circulation des informations économiques ». ■

V. L.F.

SEPA ■ Les entreprises ont jusqu'au 1^{er} février pour assurer la migration

Urgence autour de l'espace de paiement

L'heure était à la mobilisation générale, mercredi soir, au siège de la Banque de France, à Clermont-Ferrand.

Aussi, ils n'étaient pas trop de cinq (*) pour tirer la sonnette d'alarme à propos de la migration à Sepa (espace unique de paiement en euro), une nouvelle modalité pour les virements et les prélèvements bancaires effectués dans l'ensemble des pays de la zone euro.

Car à quelques mois de l'échéance, fixée au 1^{er} février 2014, il y a plus que jamais urgence pour que toutes les entreprises se mettent en conformité avec Sepa.

L'enjeu est crucial pour les dirigeants d'entreprise afin qu'ils soient assurés de pouvoir payer leurs salariés, régler leurs fournisseurs ou encore être payés par leurs clients.

Car si la migration au virement Sepa a débuté, seulement la moitié des



MOBILISATION. Alain Grugé, Jean-Noël Briday, Maxime Maury et Bernard Schoumacher se sont réunis pour tirer la sonnette d'alarme à propos de la migration à SEPA. PHOTO PIERRE PEYRET

virements effectués étaient conformes au format Sepa. Et le prélèvement Sepa ne représentait, en août 2013, que 3 % des volumes totaux des prélèvements réalisés.

Aussi pour épauler les entreprises dans cette transition, l'ensemble de leurs interlocuteurs habituels (banques, associations professionnelles, experts-comptables et chambres de commerce) a

été réquisitionné. L'occasion pour eux d'accompagner les entreprises dans leur migration, mais aussi d'éteindre certaines craintes.

Car, si cette migration à Sepa représente un coût qui varie en fonction de la taille de l'entreprise concernée – cela peut aller de quelques centaines à des milliers d'euros –, Maxime Maury, directeur régional de la Banque de France

Auvergne, y voit plutôt un « investissement », voire « un gain, car il s'agit là de gagner en sécurité et en rapidité de paiements ».

« Pas de session de rattrapage »

« À terme, pour une entreprise clermontoise, il sera aussi rapide et sécurisé pour elle de réaliser un virement ou un prélèvement avec une entreprise implantée à Ambert qu'à Milan ou Francfort », explique-t-il.

La sonnette d'alarme est donc tirée. « Il n'y aura pas de session de rattrapage », a prévenu Alain Grugé, représentant régional de la Fédération Française des Banques. Et pour cause. À compter du 1^{er} février 2014, il ne sera plus possible d'émettre des virements et des prélèvements en euros au format actuel.

De là à voir des dirigeants devoir sortir le chéquier pour payer leurs salariés ou régler leurs fournisseurs... ■

Pierre Peyret

(*) Étaient présents Maxime Maury, Alain Grugé, Jean-Noël Briday, directeur régional des Finances publiques accompagné de François Barras et Bernard Schoumacher, président de la Chambre régionale de commerce et d'industrie.

PRATIQUE

Marche à suivre. Pour plus d'informations, consultez le site du Comité national Sepa : www.sepafrance.fr